



CT51/08

Comité
Territorial
Marne/Ardennes

Challenge Territorial CT5/08

OBJECTIFS

Faire jouer en compétition.

Faire jouer des compétitions en 18T en strokeplay.

Epreuves ouvertes aux joueurs garçons ou filles, licenciés dans une Association sportive affiliée à la ffgolf, et dont le club se trouve dans le Département de la marne et par dérogation aux licenciés du golf de Champagne (02) et du Golf des Poursaudes (08).

Les catégories sportives prises en compte sont celles de l'année en cours (année civile).

Chaque joueur doit attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible dans l'espace licencié (sur le site de la ffgolf). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

FORME DE JEU ET CATEGORIES

STROKEPLAY score maximum bloqué à 9 coups.

Catégories : U8, U10, U12, U14 classés garçons et filles ou index <50 sur 9 trous ou 18 trous.

U16 et U18 joueront uniquement sur 18T, ne comptent pas pour le classement des clubs, uniquement classement individuel.

Drapeau jaune exigé ou niveau minimum de jeu en compétition (équivalent drapeau jaune) validé par son professeur de golf.

DEPARTS ET REPERES

Départs en shot gun ou étalés (au choix du club recevant)

Repères jeunes

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'inscription des joueurs peut se faire sur auprès de votre référent école de golf ou de l'accueil de votre golf.

Inscriptions : au plus tard 7 jours avant la compétition.

Les balles de practice et les greenfees sont offerts par le club recevant. Le droit de jeu est de 5€ par joueur, qui revient au club recevant.

PRECISIONS

Epreuve non-fumeur, ainsi que pour les adultes accompagnants.

Pas de chariot électrique, ni de cadet.

Les appareils de mesure de distance sont interdits.

La partie peut être suivie par un marqueur adulte. Attention le marqueur n'intervient pas directement auprès des joueurs.

Les parents peuvent suivre à distance (pas intervenir – pas conseiller) – Juste aider à retrouver les balles égarées.

Toute aide, assistance, conseil ou caddeyage fait encourir au joueur une pénalité générale de 2 coups, cette sanction est reconductible sur le trou et sur le parcours.

POINTS ET CLASSEMENTS

Les points par étape sont attribués en fonction du classement Strokeplay score maximum au classement individuel.

Classement	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	11
Points	135	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10

Départage en net en cas d'égalité puis départage RMS (9, 6, 3) sur 9T pour la 1re place.

Pour le classement des clubs ne sont retenus que les points des trois premiers par catégories.

GOUTER - RECOMPENSES

Lors de chaque étape, le Club recevant se réserve le droit de distribuer des récompenses aux 2 ou 3 premiers par catégorie et par sexe.

Le club d'accueil s'engage et prend en charge un goûter, un panier d'accueil et les récompenses de son étape.

Au soir de la dernière étape du Challenge : le club ayant totalisé le plus de points sera désigné champion départemental. Le Club champion sera récompensé par un trophée. Le joueur totalisant le plus de points dans sa catégorie de jeu, d'âge et de sexe sera désigné champion.

Prise en charge financière par le CT51/08